

# **PROCES VERBAL**

## **DELEGUES PRESENTS :**

Monsieur Christian DENIS président,  
Messieurs Alain MEQUIGNON, Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT vice-présidents,  
Messieurs Bernard BECLIN, André BULTEL, Francis DHALLEINE, Claude DEVULDER, Jacques DRIEUX, Jean-Marie HARLAY, Pierre LECERF, Jean-Claude NOEL, Bernard REBENA, Louis DEVULDER.

## **DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN DELEGUE TITULAIRE OU SUPPLEANT :**

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire représenté par Monsieur Guy ANNE délégué suppléant. Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Jacques CASTELAIN. Monsieur Gilbert CHIQUET délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Luc HOCHART. Monsieur René DEBOUDT délégué titulaire représenté par Monsieur Jean-Pierre MALLAURAN. Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire représenté par Monsieur Roger WINOCK. Monsieur Daniel HERBERT délégué titulaire donne pouvoir à Monsieur Christian DENIS.

## **DELEGUES EXCUSES NON REPRESENTES :**

*Messieurs Jean-Michel BOUHIN, Guy CATOEN, Joël DUQUENOY, Jean PAYEN, Bertrand PETIT, Pierre LURETTE, Josse NEMPONT excusés.*



Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre suppléant ou titulaire était de : 19).

Le quorum étant atteint, M. DENIS ouvre la séance. Monsieur Jacques DRIEUX Maire, est heureux d'accueillir les délégués du SmageAa sur la commune de Noordpeene, petite commune où deux versants se croisent : l'Yser et l'Aa.

Monsieur DENIS remercie Monsieur DRIEUX et confirme le plaisir à venir sur la commune de Noordpeene et la dernière fois c'était avec le groupe de travail Marais, puis donne lecture des excusés.

Le compte rendu de la réunion du 22 février 2005, est adopté à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du Jour :

## **QUESTION N°1 : ADMINISTRATION GENERALE DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Sur la proposition de Monsieur DENIS président, M. Alain MEQUIGNON a été désigné secrétaire de séance.

## **QUESTION N°2 : FINANCES BUDGET GENERAL- COMPTE ADMINISTRATIF 2004 – COMPTE DE GESTION – AFFECTATION DU RESULTAT – EXAMEN- ADOPTION**

M. DENIS rappelle que le vote du compte administratif est le reflet de l'exécution de toutes les opérations effectuées par le SmageAa au cours de l'année 2004, puis quitte la salle et laisse à M. MEQUIGNON la fonction de présenter le compte administratif de l'année écoulée.

### Fonctionnement :

Dépenses : 272 335.41 € - Recettes : 944 357.09 € = résultat de l'exercice excédentaire : 672 061.68 €.

### Investissement :

Dépenses : 54 406.57 € - Recettes : 0 = résultat de l'exercice déficitaire de 54 406.57 €

Les recettes étant principalement constituées de recettes de fonctionnement. Le compte administratif est ainsi présenté :

Besoin de financement : 54 406.57 € – restes à réaliser en dépenses : 44 000 € - besoin total de financement : 98 406.57 €

M. MEQUIGNON propose au Comité Syndical de voter le compte administratif tel qu'il est présenté et sur proposition du président, d'affecter l'excédent de fonctionnement : 672 021.68 € au compte 1068 (recette d'investissement).

M. MEQUIGNON avec le comité syndical félicite la gestion de M. DENIS, M. DENIS qui se sent un président heureux, il a un bureau très constructif, les membres du comité syndical ont une participation active et un personnel très satisfaisant. Les décisions sont prises en tenant compte des avis des 10 partenaires.

### **QUESTION N°3 : FINANCES**

#### **SERVICES GENERAUX – BUDGET PRIMITIF 2005 – VOTE**

Le projet de budget 2005 soumis à votre approbation fait apparaître :

Sections	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	1 220 430	1 220 430
FONCTIONNEMENT	576 308	576 308

En investissement, les crédits concernent 3 opérations(1-Moulin Snick -2- Vallons creux -3- Grand bassin de régulation) et de l'acquisition de matériel et outillage, matériel informatique, logiciels, mobilier et des dépenses de travaux non individualisées. L'équilibre de la section est assuré par le virement de la section de fonctionnement, les amortissements et le résultat reporté. Des subventions d'équipement seront demandées par opération.

En fonctionnement les crédits inscrits concernent les dépenses courantes, les amortissements, l'autofinancement. M. DENIS souligne que les fonds de concours sont imputés en fonctionnement.

Les recettes sont essentiellement composées de la participation des Commune et Communautés de Communes et la subvention de l'Agence de l'Eau.

M. DENIS précise qu'en investissement, le budget est prévu avec des chiffres qui ne peuvent être précis. Le SmageAa démarre, il lui faut faire quelques réserves, de même en fonctionnement on garde la ligne dépenses imprévues. Nous avons suivi le D.O.B.

A l'unanimité, le comité syndical adopte le budget primitif 2005.

### **QUESTION N°4 COMMISSION INONDATION :**

#### **FONDS DE CONCOURS – AMENAGEMENT DE VALLON CREUX SUR LA COMMUNE D'ERGNY**

M. MEQUIGNON donne lecture de la délibération sur l'aménagement du vallon creux d'Ergny, une opération qui est prévue au budget primitif du SmageAa à l'article 65754 pour un montant de 4 102.45 € soit 7.5% du montant total de l'opération. M. MEQUIGNON rappelle que des travaux considérables ont été effectués par la CCCHE et l'on peut déjà en observer les effets. M. DENIS souligne que le fonds de concours est attribué à ERGNY au même titre que Setques (diguettes), et pour le Nord (diagnostic) et rappelle que le SmageAa peut être maître d'ouvrage à 100%, partenaire financier et partenaire technique. Le Comité syndical émet un avis favorable à l'unanimité des voix.

### **QUESTION N°5 COMMISSION INONDATION :**

#### **OUVERTURE DES BRAS DE L'Aa A BLENDÉCQUES**

M. DENIS développe la difficulté du busage des bras de l'Aa. On sait que lorsque l'on touche à un point, une répercussion est à craindre ailleurs. Il faut une petite étude technique.

Cette étude peut être prise en charge par le SmageAa avec une aide technique de la CASO. Il y aura des complications avec les riverains, mais M. DENIS précise qu'il ne transigera pas sur l'intérêt général. Une réunion technique avec les riverains est prévue où cet intérêt général sera rappelé à tous. M. DRIEUX demande pourquoi financer par un fonds de

concours « hors subventions ». M. DENIS répond qu'il s'agit d'une répartition du solde après subvention. Par contre, le SmageAa prendra 100% l'étude à sa charge.  
A l'unanimité le Comité syndical adopte l'ouverture des bras de l'Aa à Blendecques.

### **QUESTION DIVERSE :** **REGLEMENT INTERIEUR**

Une omission a été constatée dans l'article 3 au niveau des horaires du vendredi dans le service administratif. Il convient donc de modifier cet article et d'y ajouter « de 13h30 à 16h30 ».

Aucune remarque, le comité syndical adopte à l'unanimité la question.

En conclusion, M. DENIS communique quelques informations importantes :

- Expérience remarquable du stage de Ludovic DESMYTTERE sur le couvert hivernal.

Pour certaines petites opérations, nous passerons par des stages, 3 sont prévus :

Les stagiaires auront une mission et seront rattachés à un vice-président.

1. Les ouvrages de l'Aa et ses affluents (barrages et seuils en rivière)

*Objectif* : Créer un document qui servira d'aide à la décision pour définir un plan d'intervention sur ces 114 ouvrages. D'un point de vue hydraulique et patrimoniale, quelle utilité, quel devenir ? D'un point de vue piscicole, est-il franchissable ?

*Période* : du 21 mars au 27 mai 2005 –

*Vice-président* : M. Francis DUCROCQ.

2. Contrat de rivière

*Objectif* : Initier une procédure de contrat de rivière de l'Aa. A partir du document de S.A.G.E. et sur ses différentes problématiques, proposer un programme d'action pluriannuel à négocier avec les maîtres d'ouvrage et les financeurs potentiels.

*Période* : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2005.

*Vice-président* : M. Alain MEQUIGNON.

3. Casiers hydrauliques du marais

*Objectif* : Accompagner les gestionnaires (maraîchers) d'unités hydrauliques (casiers) du marais audomarois pour améliorer le fonctionnement de ces casiers et diminuer la vulnérabilité des cultures maraîchères au risque de crue.

*Période* : du 7 mars au 31 août 2005.

*Vice-président* : M. Jacques BERTELOOT.

- Vannage du Moulin Snick

Une réunion du comité de pilotage a eu lieu à Blendecques le 18 mars où AMODIAG Environnement a présenté son projet. Réfection du vannage du Moulin Snick sur le cours de la Basse Meldyck à Blendecques. L'étude d'opportunité est lancée, son objectif est de préciser la nécessité ou non d'un ouvrage de régulation automatique des niveaux en remplacement des vannes actuelles en fonction des contraintes existantes.

- Signature officielle avec les représentants de l'Etat du S.A.G.E. le 31 mars 2005 à la salle des fêtes d'Esquerdes, il y aura la signature des conventions : PARC / CLE pour son animation et PARC/SmageAa pour la mise en œuvre du SAGE. L'occasion est donnée au SmageAa pour rappeler à l'Etat que les besoins de financement sont réels.

Le président clôt la séance par le verre de l'amitié offert par la mairie de Noordpeene.

Compte-rendu publié et affiché au siège du Syndicat à Esquerdes le 24/03/2005

Le président,

C.DENIS